



SAJR FAITS RAPIDES



Qui sont les jeunes de la rue du Canada? Portrait sociodémographique tiré de la SAJR

Introduction

Les jeunes de la rue sont une population difficile à joindre. Ils sont souvent exclus des enquêtes fondées sur le lieu de résidence ou le milieu scolaire en raison de l'instabilité de leurs conditions de vie et de leur interaction limitée avec le système d'éducation. Ils sont marginalisés sur le plan financier et social à cause de leur âge, de leur état de sans-abri et de leur manque d'instruction et de compétences professionnelles¹. Les jeunes de la rue se préoccupent peut-être davantage de la satisfaction de leurs besoins fondamentaux quotidiens que des risques qu'ils courent sur le plan de la santé. Il se peut aussi que leur mode de vie les prédispose à adopter des comportements à risque élevé¹, comme les relations sexuelles non protégées, les relations sexuelles avec des partenaires à risque élevé et l'injection de drogues. Ces comportements augmentent le risque de contracter et de propager des infections transmises sexuellement et par le sang.

L'information présentée dans cet aperçu repose sur la Surveillance accrue des jeunes de la rue au Canada (SAJR). La SAJR est un réseau de surveillance sentinelle qui porte sur les taux d'infections transmises sexuellement et par le sang, les comportements à risque et les déterminants de la

santé dans la population des jeunes de la rue au Canada. Les données présentées ci-dessous sont tirées des cycles de 1999, 2001 et 2003 de la SAJR.

La plupart des jeunes de la rue étudiés dans le cadre de la SAJR étaient de sexe masculin; environ le tiers étaient autochtones

Comme le montre le tableau 1 :

- ♦ Au cours de toutes les années de l'étude, le nombre de participants masculins était plus élevé que le nombre de participants féminins, selon un rapport d'environ 2:1.
- ♦ L'âge des jeunes de la rue variait entre 15 et 24 ans, et l'âge moyen était de 19 ans pour toutes les années de recrutement.
- ♦ La majorité des participants à la SAJR étaient nés au Canada, et près de 60 % étaient de race blanche.
- ♦ Les Autochtones sont surreprésentés parmi les jeunes de la rue. Bien qu'ils ne constituent que 3 % de la population canadienne, ils comptaient pour environ un tiers des participants à la SAJR qui s'identifiaient eux-mêmes comme Autochtones.

La SAJR est le fruit d'une collaboration entre l'Unité de surveillance et d'épidémiologie, la Division des infections acquises dans la collectivité, le Centre de prévention et de contrôle des maladies infectieuses, l'Agence de santé publique du Canada, les centres participants et les jeunes qui ont participé à la collecte de données.

Les jeunes de la rue ont déclaré des taux élevés d'abandon des études et d'expulsion de l'école

- ◆ En 2003, un quart (25 %) seulement des jeunes de la rue de plus de 18 ans avaient terminé la 12^e année.
- ◆ En 2003, 40,1 % des jeunes de la rue de 15 à 24 ans ont déclaré avoir abandonné les études pour de bon, et 37 % ont déclaré avoir été expulsés en permanence de l'école.
- ◆ Les hommes étaient plus nombreux à avoir été expulsés en permanence, tandis que les femmes étaient plus nombreuses à avoir abandonné les études pour de bon par elles-mêmes.

Plus de la moitié des jeunes de la rue visés par la SAJR avaient déjà été incarcérés

Comme le montre le tableau 2 :

- ◆ Plus de la moitié des jeunes de la rue recensés ont déclaré avoir déjà été incarcérés. Environ la moitié ont déclaré avoir déjà eu un agent de probation ou de liberté conditionnelle.

- ◆ C'est essentiellement la participation à des activités illégales, notamment l'introduction par effraction, les bagarres ou les voies de fait et la vente et l'achat de drogues, qui est à l'origine de ces démêlés avec la justice.
- ◆ Les jeunes plus âgés (20-24 ans) étaient plus nombreux à avoir déjà eu un agent de probation/de liberté conditionnelle ou à avoir déjà été incarcérés que leurs cadets (15-19 ans). Il s'agit peut-être d'une question d'exposition, les jeunes plus âgés vivant dans la rue depuis plus longtemps que leurs cadets.
- ◆ Environ 70 % des jeunes de la rue ont déclaré avoir déjà rencontrés un travailleur social, principalement à cause de problèmes familiaux.
- ◆ L'assistance ou le bien-être social était la principale source de revenu chez les jeunes de la rue dans tous les cycles de l'enquête. Le travail régulier et occasionnel et la famille figuraient parmi les autres sources de revenu déclarées. Une minorité restreinte mais importante de jeunes de la rue ont déclaré que la mendicité et la prostitution étaient leurs principales sources de revenu.

Tableau 1 : Profil démographique des jeunes de la rue

	1999	2001	2003
Sexe (%)			
Hommes	61,7	56,6	62,9
Femmes	38,3	43,4	37,1
Groupe d'âge			
15-19 ans	63,5	68,0	56,9
20-24 ans	36,5	32,0	43,1
Âge moyen (années)	18,9	19,0	19,7
Lieu de naissance (%)			
Au Canada	92,2	92,9	91,9
À l'extérieur du Canada	7,8	7,1	8,1
Origine ethnique* (%)			
Autochtone	27,7	33,6	36,3
Blanc	63,3	60,1	59,5
Africain /Noir	4,3	4,2	5,3
Autre	8,5	8,5	7,0

* Comme les jeunes pouvaient déclarer plus d'une origine ethnique, le total des pourcentages peut s'élever à plus de 100 %

Tableau 2. Profil social des jeunes de la rue

	1999	2001	2003
Démêlés avec la justice (%)			
Ont déjà été incarcérés/détenus			
Oui	55,5	54,3	61,9
Non	44,5	45,7	38,1
Ont déjà eu un agent de probation			
Oui	49,4	47,7	56,0
Non	50,6	52,3	44,0
Interaction avec le système de services sociaux (%)			
Ont déjà été adressés à un travailleur social			
Oui	64,8	70,4	70,4
Non	35,2	29,6	29,6
Ont déjà vécu en famille d'accueil			
Oui	35,7	39,5	42,2
Non	64,3	60,5	57,8
Ont déjà vécu en foyer de groupe			
Oui	39,8	44,4	46,7
Non	60,2	55,6	53,3
Sources de revenu (%)			
Bien-être social	21,8	22,0	25,0
Travail régulier	15,2	18,1	13,9
Famille	14,5	14,3	13,3
Travail occasionnel	7,9	8,3	11,0
Vente de drogue	5,6	5,4	7,7
Mendicité	8,0	7,8	7,6
Centre pour les jeunes	7,8	6,9	7,5
Vol	3,0	3,2	4,6
Amis	3,5	3,1	4,5
Prostitution	4,3	2,9	2,4
Squeegee	4,7	1,0	2,4

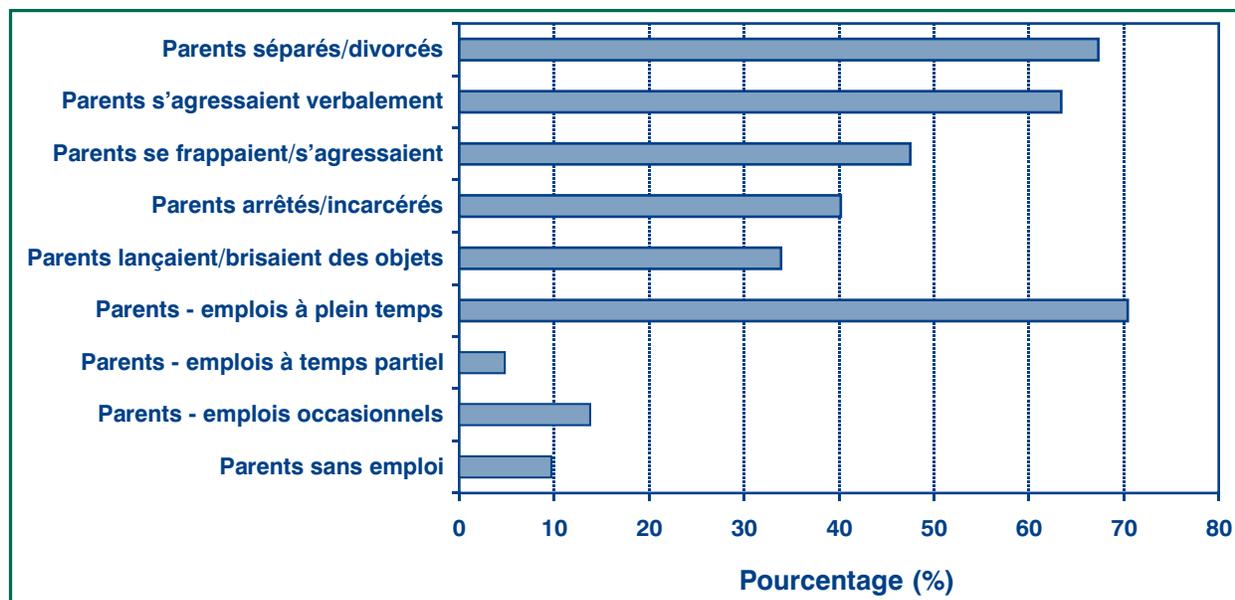
Près d'un quart des jeunes de la rue ont connu l'itinérance pendant l'enfance dans leur famille

- ◆ Treize pour cent (13 %) et 15 % des jeunes de la rue ont déclaré, en 2001 et 2003 respectivement, avoir déjà connu l'itinérance pendant l'enfance dans leur famille (données non présentées).
- ◆ Comme le montre la figure 1, plus de 65 % des jeunes de la rue ont indiqué, en 2003, que leurs parents étaient divorcés.
- ◆ Plus d'un tiers des jeunes de la rue ont mentionné, en 2003, que leurs parents avaient déjà été incarcérés.

- ◆ Plus de la moitié des jeunes de la rue ont déclaré, en 2003, que leurs parents s'agressaient verbalement ou physiquement et avaient des accès de colère.

La figure 1 présente les situations difficiles qu'ont affrontées les jeunes de la rue avant de prendre le chemin de l'itinérance. Ces situations ne favorisent pas le bien-être des jeunes, et elles les ont peut-être prédisposés ou amenés à vivre dans la rue. Plusieurs études sur les jeunes de la rue ont souligné que la violence dans la famille et les conditions de vie instables sont deux facteurs importants qui contribuent au départ des jeunes de la maison².

Figure 1. Caractéristiques familiales des jeunes de la rue en 2003



Conclusions

Les conclusions de la SAJR ont des répercussions importantes sur l'intervention auprès des jeunes de la rue. La majorité des jeunes de la rue ont déclaré avoir quitté la maison à cause de problèmes familiaux. Dans ce contexte où les liens familiaux s'étiolent, l'itinérance demeure une option plausible.

Les jeunes de la rue ne peuvent quitter leur situation actuelle et réussir à atteindre certains buts dans la vie que s'ils reçoivent des soins de base et un soutien continu. Intervenir dans les écoles ou faire équipe avec le système d'éducation et les organisations de jeunes pour déceler les jeunes qui risquent de prendre le chemin de l'itinérance peut être un pas dans la bonne direction. Si l'on veut améliorer la qualité de vie des jeunes de la rue au Canada, il faut adopter une approche globale faisant appel aux agences de placement familial, aux travailleurs sociaux, aux services destinés aux jeunes sans-abri, au système judiciaire pour les jeunes ainsi qu'aux programmes et aux interventions en santé.

Références

1. Roy E, et coll. *Mortality in a Cohort of Street Youth in Montreal*. Journal of the American Medical Association. 2004; 292(5): 569-574.

2. Johnson KD, et coll. *Predictors of Social Network Composition among Homeless and Runaway Adolescents*. Journal of Adolescence. 2005; 28(2) 231-248.

Personne-ressource

Pour un complément d'information, veuillez communiquer avec :

Olayemi Agboola, épidémiologiste
Section de surveillance et d'épidémiologie
Division des infections acquises dans la collectivité (DIAC)
Centre de prévention et de contrôle des maladies infectieuses (CPCMI)
Agence de santé publique du Canada (ASPC)
Immeuble Jeanne-Mance, IA 1906B
Ottawa, ON K1A 0K9

Tél. : 613 941-8422
Télé. : 613 957-0381
www.santepublique.gc.ca/its
www.publichealth.gc.ca/sti

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par le
Ministre de la Santé (2006)
Cat. N° HP5-15/2006 • Cat. N° HP5-15/2006F-PDF
ISBN 0-662-49069-X ISBN 0-662-71980-8